

Cours des directeurs d'exercices de combat de la Suisse romande

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **7 (1931-1932)**

Heft 16

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-708563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans laquelle, après avoir parlé de l'armée, il n'avait pas craint de dénoncer le péril bolchéviste.

Or rien n'était plus faux que cette information inventée de toutes pièces, dans le but que l'on devine, par des gens sans scrupule et d'une honnêteté très relative. Dans le n° 14 du « Soldat Suisse » nous nous élevions contre cette information sans avoir aucune preuve de ce que nous avançons, mais aujourd'hui nous sommes en mesure de démentir formellement ces bruits mensongers. Le département militaire fédéral n'a instruit aucune enquête contre le Colonel Secrétan et ne lui a pas adressé de blâme, pas plus qu'il n'a envisagé sa mise à pied.

Ceci par souci de la vérité et pour rendre hommage à la mémoire du disparu que certaine presse cherchait à souiller le lendemain même de sa mort.

Cours des directeurs d'exercices de combat de la Suisse romande

Ce cours placé sous l'expertise direction du colonel Léderrey et fréquenté par une quinzaine d'officiers se déroula en caserne de Lausanne les 9 et 10 avril.

Après une introduction dans laquelle le colonel Léderrey exposa ses idées en la matière, les participants se rendirent sur les plaines du Loup où une section d'infanterie de l'E.R. I/1 avait été mise à leur disposition.

Cette troupe joua un exercice qui mit en relief les conceptions discutées en salle durant la matinée et permit aux participants de se rendre compte de la difficulté du travail de l'arbitre. L'intensité du feu avait été marquée par des rubans posés sur le sol; ce procédé offre le grand avantage de ne pas déceler trop vite la zone dangereuse et de donner ainsi à l'action beaucoup plus de réalité.

Le dimanche matin on prépara et commenta sur le terrain de petits exercices simples. Puis à la fin de la matinée, une discussion générale fut ouverte sur les renseignements tirés de ce cours. Quelques suggestions furent admises pour être présentées au Comité central en vue de l'élaboration du règlement de concours pour les Journées de S.-O. 1933.

A l'issue du repas qui réunit les participants au cours et les membres du Comité central de l'Association suisse des Sous-officiers, M. Weisshaupt, président, remercia les officiers qui avaient bien voulu prêter leur concours pour l'organisation de ce cours et souhaita que l'enseignement de ces deux journées soit profitable à nos sections de sous-officiers, non seulement en vue de leur préparation pour les Journées de 1933, mais aussi pour leur permettre d'être toujours mieux à même de remplir la mission que leur confie le Pays.

Au nom des participants, le col. Léderrey répondit quelques mots et c'est sur le sentiment d'avoir fait quelque chose de plus pour notre armée que chacun reprit le chemin du retour.

A. M.

Morges. † Henri Roulet

La ville de Morges a fait hier d'émouvantes obsèques à son secrétaire municipal, M. Henri Roulet, décédé dimanche après de cruelles souffrances.

Né en 1867, Henri Roulet était depuis 36 ans au service de la commune de Morges. D'une honnêteté, d'une droiture de caractère comme on en voit peu, qualités auxquelles le défunt joignait encore une discrétion rare, il avait su se faire estimer et aimer de chacun. Les regrets unanimes qu'il laisse en sont la meilleure preuve.

A côté de son travail, Henri Roulet eut encore une activité féconde, au sein de diverses sociétés. Fourrier d'infanterie, il était un des piliers de la section morgienne des Sous-officiers qui lui était chère entre toutes et dont il fut longtemps le président.

La Société des Dragons, Guides et Mitrailleurs et la Gymnastique le comptaient aussi au nombre de leurs membres d'honneur.

Après un beau culte, au temple, où M. le pasteur Bergier, M. le syndic Coderey et M. Dufaux, président des Sous-officiers, rappelèrent avec émotion la mémoire du défunt, un long cortège rendit les derniers honneurs à Henri Roulet. Au cimetière, on entendit encore un dernier adieu adressé par le président de la Société des Dragons, Guides et Mitrailleurs.

Comme les orateurs l'ont fort bien dit, Henri Roulet fut un fidèle. Fidèle à sa famille, à sa patrie et à son armée, ses trois grandes affections. Son souvenir restera vivant chez tous ceux qui l'ont connu.



Rekrutenschulen.

Infanterie.

5. *Division*: Vom 25. Mai bis 30. Juli, Zürich und Herisau, vom 25. Mai bis 30. Juli (Gebirgstruppen), Motto Bartola.
6. *Division*: Vom 11. Mai bis 16. Juli, Chur, Mitr. Luziensteig. Vom 18. Mai bis 23. Juli, St. Gallen. Radfahrer vom 18. Mai bis 23. Juli (1. bis 3. Div.), Winterthur. Fahrende Mitrailleure vom 25. Mai bis 30. Juli, Bülach. Telefon- und Signalpatrouillen vom 11. Mai bis 16. Juli, Freiburg und Dailly. Mitr.-Büchsenmacher vom 18. Mai bis 27. Juni, Sankt-Gallen, Fachausbildung vom 27. Juni bis 23. Juli, Bern (W.F.).

- Genietruppe*: Vom 11. Mai bis 16. Juli (Geb.-Sap.), Monte Ceneri. Feldtelegr.-Pioniere vom 11. Mai bis 16. Juli, Liestal. Geb.-Telegr.-Pioniere vom 18. Mai bis 23. Juli, Andermatt. Säumerrekr. der Geb.-Sap. vom 16. Mai bis 16. Juli, Monte Ceneri. Säumerrekr. der Geb.-Telegr. vom 23. Mai bis 23. Juli, Andermatt.

Sanitätstruppe: Vom 2. Mai bis 2. Juli, Basel.

Vom 2. Mai bis 2. Juli, Savatan.

- Traintruppe*: Linientrain und Offiziersordonnanzen vom 9. Mai bis 9. Juli, Bière. Säumerrekruten, 5. und 6. Division, vom 9. Mai bis 9. Juli, Thun und Gebirge.

Offiziersschule.

- Kavallerie*: Vom 17. Mai bis 6. August, Bern.

Unteroffiziersschulen.

Infanterie:

1. *Division* W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Lausanne.
2. *Division* W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Colombier.
3. *Division* W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Bern.
4. *Division* W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Luzern. Spezialkurs für Bat.-Büchsenmacher vom 30. Mai bis 11. Juni, Bern (W.F.). Für sämtliche Metzger-, Magazin- und Trainsoldaten vom 25. Mai bis 27. Juni, Thun.

Wiederholungskurse.

1. *Division*: Geb.-I.-R. 5 vom 2. bis 14. Mai. Sap.-Kp. I/1, II/1, III/1 vom 23. Mai bis 4. Juni. Geb.-Tg.-Kp. 11 vom 2. bis 14. Mai. Verpflegungskp. I/1, II/1 vom 23. Mai bis 4. Juni. Geb.-Verpflegungs-Kp. III/1 vom 2. bis 14. Mai.
4. *Division*: Geb.-I.-R. 19 vom 2. bis 14. Mai. Geb.-Art.-Abt. 4 vom 20. Mai bis 4. Juni. Art.-Beob.-Kp. 4 vom 20. Mai bis 4. Juni. Geb.-Sp.-Kp. IV/4 vom 2. bis 14. Mai. Geb.-San.-Abt. 14 vom 2. bis 14. Mai.
5. *Division*: I.-R. 26 vom 2. bis 14. Mai. Füs.-Kp. II/69 vom 2. bis 14. Mai (Schießschule Wallenstadt). Füs.-Kp. III/69 vom 30. Mai bis 11. Juni (Schießschule Wallenstadt). Frd.-Mitr.-Abt. 5 vom 2. bis 14. Mai. F.-Art.-Abt. 18 vom 27. Mai bis 11. Juni. Geb.-Bttr. 8 vom 23. Mai bis 7. Juni. Geb.-Bttr. 4 vom 19. Mai bis 3. Juni.
- Festungsbesatzungen*: Geb.-Sap.-Kp. 7 vom 23. Mai bis 4. Juni. Vpf.-Kp. 7 vom 2. bis 14. Mai.
- Armeetruppen*: Ballon-Kp. 2 vom 27. Mai bis 11. Juni. Flieger-Kp. 3 vom 30. Mai bis 14. Juni.

Landwehr.

- Geb.-Sap.-Kp. 7 vom 23. Mai bis 4. Juni. Frd.-Mitr.-Kp. 25 vom 2. bis 14. Mai. Sap.-Bat. 12 vom 16. bis 28. Mai.